Actiby

Société par Actions Simplifiée au capital de 127.000 €
Siège social : 32 avenue Hoche, 75008 PARIS
RCS PARIS 407 985 563

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre,

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Extrait certifié conforme
Alexis THALER
Président